

TARIFS ANNUELS 2022/2023

CONTRIBUTION DES FAMILLES

1 PART FIXE : Montant annuel facturé pour chacun des enfants scolarisés

	Montants facturés à l'année pour chacun des enfants scolarisés			* Tarifs appliqués à l'ainé de la fratrie
	Jusqu'à 2 enfants	Pour le 3 ^{ème} *	A partir du 4 ^{ème} *	
ECOLE	365,00 €	205,00 €	60,00 €	
COLLEGE/LYCEE	590,00 €	335,00 €	90,00 €	

2 PART MODULABLE en fonction du quotient familial (Tarif Différentiel) du responsable payeur, montant annuel facturé 1 seule fois par famille (fournir obligatoirement l'attestation de la C.A.F. ou de la M.S.A.) :

Quotient Familial (QF)	Moins de 511	511 à 860	861 à 1160	1161 à 1510	1511 à 2010	2011 à 3010	3011 et +
Montant participation	0 €	120 €	328 €	540 €	755 €	1035 €	1 245 €

3 FRAIS ANNEXES : Montants annuels

A.P.E.L (association des parents d'élèves)	20 €	Adhésion par famille
	5,10 €	Adhésion par famille si vous réglez déjà la cotisation de l'A.P.E.L dans un autre établissement privé
Avance sur sorties pédagogiques	45,00 € *	Pour chacun des enfants scolarisés
Fournitures scolaires	Montant variable	Pour chacun des enfants scolarisés

* collation du matin incluse pour les maternelles

4 FRAIS FACULTATIFS

Assurance scolaire	7,60 €	montant par élève si aucune attestation n'est fournie au 15/09/2022
Garderie/ étude Montélimar	3,10 €	montant par soir et par élève (goûter compris)
Garderie/étude Allan	2,60 €	montant par soir et par élève (sans goûter)
Restauration	5,25 €	repas pris à la salle de restauration
		A la cafétéria du lycée, le prix varie en fonction des consommations